

**AD NORMANDIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 11 juin 2024**

**Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le projet « Intelligence Économique Territoriale et d'Innovation » mis en œuvre par l'AD Normandie**

Réuni le mardi 11 juin 2024, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de Mme Sophie GAUGAIN, Vice-Présidente de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY,  
Augustin BŒUF,  
Mathieu BRASSE,  
Virginie CAROLO, excusée  
Catherine COUSIN,  
Christophe DORE, excusé  
Pierre ESTORGES,  
Christophe GAUDILLOT, excusé, pouvoir à Pierre-Jean LEDUC  
Sophie GAUGAIN,  
Jonas HADDAD, excusé, pouvoir à Catherine MEUNIER  
Timothée HOUSSIN, excusé  
Lynda LAHALLE,  
Pierre-Jean LEDUC,  
Jean-Louis LOUVEL, excusé  
Laurent MARTING,  
Alexandre MARTINI, excusé, pouvoir à Audrey REGNIER  
Catherine MEUNIER,  
Hervé MORIN, excusé, pouvoir à Lynda LAHALLE  
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée  
Cédric NOUVELOT, excusé  
Audrey REGNIER,  
Gilles SERGENT, excusé, pouvoir à Sophie GAUGAIN  
Valérie TELLIER, excusée  
Rodolphe THOMAS, excusé, pouvoir à Laurent MARTING  
Gilles TREUIL, excusé, pouvoir à Catherine COUSIN  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, excusée

Légalement convoqués le vendredi 24 mai 2024,

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à l'unanimité des présents et des représentés :

- D'approuver le projet « Intelligence Économique Territoriale et d'Innovation » pour les années 2024 à 2027,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté :

Type	Budget prévisionnel	
<b>Total des dépenses</b>	<b>941 336,07 €</b>	<b>100,00%</b>
Dépenses de personnel	609 336,07 €	64,73%
Prestations externes	332 000,00 €	35,27%
<b>Total des ressources</b>	<b>941 336,07 €</b>	<b>100,00%</b>
Financement européen sollicité	564 801,64 €	60,00%
Autofinancement	376 534,43 €	40,00%

- D'autoriser le Président de l'AD Normandie à signer une demande de subvention dédiée au titre du FEDER ainsi que tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

**La Vice-Présidente**

**Sophie GAUGAIN**

Acte rendu exécutoire le 14 juin 2024 après transmission en Préfecture le 13 juin 2024 et publication le 14 juin 2024.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)